

La méthode Miyawaki en une page

La méthode Miyawaki consiste à **créer ou à restaurer des forêts**, en plantant de manière **très dense** des espèces végétales **locales**. Elle porte le nom de son inventeur, le professeur Akira Miyawaki, botaniste japonais né en 1928.

Les techniques qu'il a élaborées dans les années 1970 sont révolutionnaires : les forêts ainsi créées ou restaurées poussent plus vite que les forêts plantées de manière habituelle et, en l'espace de quelques années seulement, elles accueillent une **biodiversité exceptionnelle**. Cette méthode nécessite au minimum un terrain de 100 m².

Comment fait-on pour créer de telles forêts ? D'abord, en sélectionnant une grande diversité d'espèces locales. Par exemple, en Île-de-France, une forêt plantée selon cette méthode sera composée d'**une trentaine d'espèces**, dont le hêtre, le houx et le noisetier.

La sélection des espèces se fait en tenant compte des proportions qui caractérisaient la forêt **originale du site**, entre les arbres les plus hauts (canopée), les arbres de taille moyenne, les arbustes et les arbrisseaux.

Les plants doivent idéalement avoir une **hauteur de 30 cm environ**. Plus grands, leurs racines risqueraient d'être coupées lors de la déplantation avant le transport ; plus petits, les plants pourraient ne pas survivre à la future replantation, du fait du stress que cela représente.

Ensuite, on prélève des échantillons sur toute la surface du **terrain**, pour mieux **comprendre sa nature**. On prépare le site en le nettoyant et en le désherbant manuellement. Puis on améliore la **qualité du sol**, en le mélangeant d'une part avec du fumier ou du compost, d'autre part avec des écorces ou des copeaux de bois. Cela présente plusieurs avantages : le sol est rendu plus fertile, sa capacité à retenir l'eau augmente, et les racines pourront plus facilement le perforer.

Les différentes espèces sont alors **plantées très densément** – trois plants par mètre carré environ –, réparties de manière aléatoire, ce qui permet une communication racinaire intense : des **stratégies d'entraide et de compétition** vertueuse se mettent en place, les plants, aidés par leurs voisins, poussant alors très vite afin de garder leur exposition à la lumière du soleil. Enfin, le sol est recouvert d'un **paillage** qui protège la terre et les jeunes plants et qui permet d'assurer une humidité constante.

Plusieurs fois par an, le terrain est désherbé afin qu'aucune autre espèce ne vienne concurrencer la jeune forêt. Les végétaux arrachés sont laissés sur place pour compléter le paillage initial, qui doit rester épais (une dizaine de centimètres). Le terrain doit être régulièrement arrosé en cas de fortes chaleurs.

Au bout de **trois ans**, la forêt, devenue **autonome**, ne nécessite plus d'intervention humaine. En vingt ans, elle aura l'aspect d'une forêt naturelle centenaire.